



Conseil municipal du 19 septembre 2022

L'An deux mille vingt-deux,

Et le dix-neuf septembre à 19h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze septembre 2022 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Éric THERRY, Maire-Adjoint.

Etaient présents : M. Éric THERRY, Mme Paule LAMOTTE, M. Philippe MARCOT, M Henri POIRIER, Mme Sylvie PESLERBE, Adjoint

M. Jacques LETELLIER, M. Paulo SOBRAL, Mme Sandrine BONNETAIN, M. Alain BROCHARD, Mme Laurine RENARD, M. Franck LAGNIAUX, M. Serge LOPEZ, M. Jonathan ALLONGE, M. Olivier GAL, M. Michel BRAULT, Mme Sylvie WILLEMIN, M. Thierry BOLLER, Mme Sandrine LENTZ, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Claude KRIEQUER Pouvoir à M. Éric THERRY, Mme Audrey CLAISEN BARTHELEMY Pouvoir à M. Philippe MARCOT, Mme Karen RIAND Pouvoir à Mme Paule LAMOTTE, Mme Emmanuelle PONCHANT Pouvoir à M. Henri POIRIER, Mme Annick DESBOURGET pouvoir à M. BOLLER Thierry,

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BONNETAIN

N° 32 - 2022 – 8.2.6 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE D'ASNIÈRES SUR OISE ET LE CIAS CARNELLE PAYS DE FRANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Vu le code des collectivités territoriales

Vu la délibération n°2018-099 du conseil communautaire en date du 17 octobre 2018 modifiant les statuts de la communauté de communes Carnelle Pays de France et portant création d'un centre intercommunal d'action sociale

Vu le projet de convention de partenariat entre la commune d'Asnières sur Oise et le CIAS Carnelle Pays de France pour le développement de l'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

Vu la délibération n°2022-18 autorisant de signer la convention de partenariat avec la commune d'Asnières sur Oise pour le développement de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de signer le renouvellement de la convention de partenariat entre la commune d'Asnières sur Oise et le CIAS Carnelle Pays de France pour le développement de l'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

Le secrétaire,

Le Maire,